



L'USEP

publié le 11/07/2008 - mis à jour le 10/01/2019

Descriptif :

Présentation de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP), la fédération du sport à l'école maternelle et élémentaire, la convention départementale et accès au site Web de l'USEP.

Sommaire :

- Présentation
- Convention
- Le site

● Présentation

Au sein du secteur sportif de la FCOL, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) est la fédération du sport à l'école maternelle et élémentaire.



L'USEP fait découvrir de nombreuses activités sportives aux enfants en organisant des rencontres diversifiées pendant et hors temps scolaire.

L'USEP est gérée par un comité départemental qui incite les écoles à créer des associations pour éduquer les enfants à la vie associative et les encourager à la prise de responsabilité.

En Charente, l'USEP compte 8700 licenciés, plus de 170 écoles affiliées et 300 rencontres sportives par année.

Vous pouvez contacter l'USEP par l'intermédiaire de la FCOL, pour cela :

- Téléphonnez au **05 45 95 17 89**.
- ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : usep.charente@gmail.com
- A défaut, adressez un courrier papier à :

Fédération Charentaise des Oeuvres Laïques

USEP

14, rue Marcel Paul - B.P. 334

16008 ANGOULEME

Fax : 05 45 95 28 21

● Convention

-  [Convention départementale USEP-FCOL-EN 2018](#) (PDF de 387.8 ko)

Convention signée le 3 avril 2018 entre Madame l'Inspectrice d'Académie, le Président de l'USEP et la Présidente de la FCOL, précisant les relations et engagements réciproques.

● Le site

